



Fédération nationale pour le droit de l'entreprise

FICHE TECHNIQUE DE FORMATION

Intitulé du stage : Repenser la responsabilité pour insuffisance d'actif

Date et durée de la formation : vendredi 19 septembre 2025 de 9 heures à 17 heures

Objectifs :

Lors de cette journée, les apprenants vont appréhender l'action en responsabilités pour insuffisance d'actif dans toutes ses facettes, en accentuant sur l'actualité jurisprudentielle, les difficultés pratiques de mise en œuvre et les perspectives d'évolution.

A la fin de la session, ils devront être capable d'identifier le régime applicable à chaque situation particulière. Ils auront acquis les réflexes adéquats relatifs à la mise en œuvre des actions en responsabilité initiés contre les dirigeants de sociétés en liquidation.

Programme :

Accueil et propos introductifs : Repenser la responsabilité pour insuffisance d'actif : pourquoi et comment ?

L'extension de la responsabilité pour insuffisance d'actif à l'EI : une fausse bonne idée ?

Dirigeants de droit et dirigeants de fait : quelles évolutions ?

La faute de gestion : entre flexibilité et insécurité ?

La contribution à l'insuffisance d'actif : individualisation ou imprévisibilité des sanctions ?

La mise en œuvre de la responsabilité pour insuffisance d'actif : dysfonctionnements ?

Les perspectives émergeant de la pratique

Les perspectives offertes par la transposition de la Directive Insolvency III

Plaidoyer pour un retour au droit commun de la responsabilité

Méthode pédagogique : Avant la formation, documentation et supports pédagogiques sont transmis aux stagiaires.

Pendant la journée de formation, les questions sont traitées sous un angle pratique avec une alternance de formateurs universitaires spécialistes et de professionnels (avocats, mandataires judiciaires). Des séances de questions/réponses sont prévues. Enfin, la table ronde du début d'après-midi permettra des échanges nourris avec les participants.

Modalités d'évaluation : Un questionnaire de fin de formation pour vérifier l'acquisition des connaissances.

Site Web: www.fnde.asso.fr

Secrétariat général

34 bis, rue Vignon - 75009 Paris - Tél. : 01 42 66 18 19 - Fax : 01 42 66 17 37 - Email : adupont@fnde.asso.fr - Siret : 775 589 252 00045

Siège social

39, rue de l'Université - 34060 Montpellier Cedex 2 - Tél. : 04 34 43 30 28 - Fax : 04 34 43 30 33 - Email : ccatala@fnde.asso.fr - Siret : 775 589 252 00011

Code APE : 8559 A - N° TVA intracommunautaire : FR 56 775 589 252

N° déclaration d'existence d'organisme de formation continue : 91 340 001 934

Association déclarée établie conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901

Prix de la formation : 230 € HT, soit 276 € TTC

Lieu de la formation : Faculté de Droit et science politique 39 rue de l'université 34000 Montpellier

Accessibilité aux personnes handicapées :

Contactez le secrétariat général de la FNDE : adupont@fnde.asso.fr

Prérequis et niveau recommandé : Pas de prérequis

Population concernée :

Avocats, mandataires judiciaires, administrateurs judiciaires, magistrats, juges consulaires

Code de la formation : 29 (technique juridique appliquée)

Sanction délivrée en fin de formation : Certificat de réalisation